

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil/Handicap intellectuel: le droit à l'éducation est régi par la Constitution

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

La salle Lambert Ona Ovono a accueilli, jeudi dernier, la cérémonie de présentation du rapport sur "l'application des droits de l'enfant africain avec handicap intellectuel" adopté à la Convention internationale tenue récemment à Douala (Cameroun) par l'Union des femmes leaders pour l'application des droits de l'enfant africain avec handicap intellectuel (UFLADEAHI).

Cet Organe crée par trois ONG du Cameroun, de la RDC et du Gabon a réuni, via Internet, des participants du Mali, du Bénin, du Togo, des îles Comores, du Sénégal, de la France et de la Belgique. Pour Annie-Edwige Adanhodou, présidente de l'ONG Agir pour le

handicap à l'école, et secrétaire générale de l'UFLADEAHI, "le handicap intellectuel est un état et non une maladie". Dès lors, elle déplore la non-application des textes pris à tous les niveaux (international, africain, national) donnant des droits aux enfants. D'où ce plaidoyer pour mobiliser toutes les énergies de la société.

Idem pour Chakir Omer Paraiso, coordonnateur général du Réseau national pour la promotion des droits de l'enfant au Gabon (RES-PEG) qui loue les avancées sur le plan législatif, mais insiste sur "la nécessaire implication de tous".

Au nom du gouverneur, la secrétaire générale de province, Eryll Bertille Rononat Otewa Mbina a rappelé que "le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental régi



Photo de famille au terme de la cérémonie.

par la Constitution gabonaise". Elle a salué l'implication des autorités du pays, via le ministère des Affaires sociales. Et a remercié la Fonda-

tion Sylvia Bongo Ondimba, qui accompagne les personnes vivant avec un handicap. "Le handicap n'est pas un vouloir, encore moins

une fatalité. Nul n'est à l'abri d'un accident. Voilà pourquoi il nous faut toujours traiter cette question avec célérité", a-t-elle conseillé.

Lambaréné: formation au dépistage des cancers du sein et de l'utérus



Photo de famille au terme de la formation aux techniques de dépistage.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

GYNÉCOLOGUE obstétricien et spécialiste des cancers mammaires, le Dr Guirema Madi Tigani a été mandaté dernièrement à Lambaréné, par le ministère de la Santé en partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba – pour former le personnel soignant du Moyen-Ogooué sur la détection précoce des cancers du sein et du

col de l'utérus.

La formation s'est déroulée au siège de l'antenne locale de l'Office pharmaceutique national (OPN). En présence du directeur régional de Santé (DRS) du Moyen-Ogooué, Dr Julien Meyong Bekale, par ailleurs directeur régional de Santé centre (DRSC). "Par cette formation, nous mettons l'accent sur le dépistage des lésions de cancer du col de l'utérus et du sein. Identifiées à temps, ces deux patho-

logies peuvent être rapidement prises en charge et sauver des vies", a confié le toubib.

Le personnel soignant du Moyen-Ogooué dispose désormais des rudiments nécessaires pour dépister efficacement les cancers féminins suscités. Notamment au Centre hospitalier régional Georges-Rawiri et à l'hôpital Albert-Schweitzer. Deux sites retenus dans le cadre d'Octobre rose, que le préfet de l'Ogooué et des Lacs, Élie Nziengui, a visité au nom du gouverneur Barnabé Mbangelivoua.

Rappelons toutefois, que les services des mammographies de ces deux principaux centres de santé choisis ne fonctionnent pas, en dépit de leur existence. Et cette situation date depuis que ces deux services ont été installés. Car, à Lambaréné, apprend-on, il n'existe pas de techniciens radiologues en mammographie. D'où l'utilité de cette formation. Lorsqu'une anomalie est détectée, il faut se référer à Libreville pour un meilleur suivi. Le ministère de la Santé doit étudier cette question.

Éducation: le député Assoumou Akue au chevet des familles démunies



Le député Assoumou Akue et une bénéficiaire de kit scolaire.

L'ÉLU du 1er siège du 6e arrondissement a offert des kits scolaires à leurs enfants.

G.R.M
Libreville/Gabon

Le député Julien-Florent Assoumou Akue, entend œuvrer, selon ses possibilités, afin de lui garantir des lendemains certains par un accompagnement permanent dans toutes les voies possibles.

nifester son attachement et sa solidarité envers les habitants de sa circonscription électorale.

Il en a été encore ainsi il y a quelques jours. En effet, le 7 octobre dernier, saisissant le contexte de la rentrée des classes, le parlementaire a fait don de fournitures aux enfants scolarisés issus des familles économiquement faibles. Une manière pour lui de contribuer à l'épanouissement intellectuel de ces enfants. Mieux, de leur donner une chance de réussite dans la construction de leur vie. Mais tout en appelant à la "responsabilité individuelle et collective des parents", le député du Centre des libéraux réformateurs (CLR) n'a pas manqué de souligner l'importance qu'il accorde à l'avenir de la jeunesse de son fief électoral. Une progéniture pour laquelle Julien-Florent Assoumou Akue, entend œuvrer, selon ses possibilités, afin de lui garantir des lendemains certains par un accompagnement permanent dans toutes les voies possibles.

Photo: Paterne N'DOUNDA

Photo: G.R.M